

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.116

L'An Deux Mille Un, le 29 octobre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

22 OCTOBRE 2001

22 OCTOBRE 2001

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, Mme BRAULT, MM. BUJARD, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, Mme DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mlle ISENDICK, Mme JOLY, Mlle LABEYRIE, MM. POTENNEC, RAYMOND, Mlle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. MOST, Maire, par M. LE GUEUT
Mme DACOSTA par M. HUGENDOBLER
M. DENIS par Mme DOUMECQ
Mme DURAND par Mme GRAMMATICO
M. MERLE par Mme JOLY
Mme PELTIER par Mlle BARRAUD-DUCHERON
M. SIMONNET par M. FAVRE

ABSENTS-EXCUSES : MM. CARRIE, CAU

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 24
Nombre de Votants : 31

Mlle TURPIN Angélique a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : LE BRIAND'S - Aliénation des matériels

VOTE : 7 ABSTENTIONS
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Par délibération en date du 28 Novembre 2000, dans le cadre notamment des dispositifs nécessaires à la lutte contre les inondations dans le secteur du marché, la Ville a acquis les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce "le Briand's" exploité au 74, Rue Pierre Loti par la SARL LE BRIAND'S.

Au titre des éléments acquis par la Ville figure notamment un certain nombre de matériels de restaurant inutiles pour les services municipaux ainsi que la licence IV.

Il est proposé d'autoriser l'aliénation de ces biens en recourant aux services de Maître DIJEAU René, Commissaire Priseur, qui procédera à la vente aux enchères publiques de ces biens.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouf l'exposé du Rapporteur
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- de faire procéder à la vente aux enchères publiques des biens et matériels acquis lors de l'acquisition du Briand's.

- de désigner Maître DIJEAU René, Commissaire Priseur, pour procéder à cette vente.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 novembre 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS